

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*Séance du 24 novembre 2022*

SLO

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Procurations :

Présents (8) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire
Myriamne BERTRAND, Conseillère Municipale
François DIOT, Conseiller Municipal
Nathalie GEMZA, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Gérard FERRAND, Administrateur
Roger CLAY, Administrateur

Excusés (5) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire – procuration à Gérard FERRAND
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal – procuration à Cécile DAMERON
Jean-Jacques MARAND, Administrateur – procuration à François DIOT
Serge JENTZER, Administrateur – procuration à Nathalie GEMZA

DEL24012022-02

**TRANSFERT DES RESERVES ET PROVISIONS ET RESULTATS COMPTABLES
DES BUDGETS ANNEXES EHPAD ET ROSERAIE AU GROUPE "SOS SENIORS"**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article L 313-1 ;

Vu le Décret n° 2020-254 du 13 Mars 2020 relatif aux modalités de la cession prévue à l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu les délibérations DEL20092021-03 et DEL20092021-04 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 20 Septembre 2021 portant cession de l'autorisation de l'EHPAD "Daniel Benoist" et de ses services annexes et de la Résidence Autonomie "La Roseraie" au Groupe "SOS Séniors" et validant les protocoles d'accord avec cette association ;

Vu les délibérations DEL21042022-03 et DEL21042022- 04 du 21 Avril 2022 portant approbation des comptes de gestion 2021 de la Résidence Autonomie "La Roseraie" et de l'EHPAD "Daniel Benoist" ;

Vu les délibérations DEL21042022-11 et DEL21042022-12 du 21 Avril 2022 demandant l'approbation de la clôture des budgets annexes de la Résidence Autonomie "La Roseraie" et de l'EHPAD "Daniel Benoist" ;

Considérant que dans le prolongement des actes pris dans le cadre de la dissolution des budgets annexes de l'EHPAD "Daniel Benoist" et de la Résidence Autonomie "La Roseraie" résultant du transfert de gestion de ces deux structures au Groupe "SOS Séniors" depuis le 1^{er} janvier de cette

année, il s'agit désormais de procéder au transfert des réserves comptables des structures au Groupe "SOS Séniors" sous le contrôle des autorités de tutelle, parachevant ainsi cette procédure de transfert.

Sur la base des comptes de gestion 2021 des deux structures, vous trouverez ci-après le récapitulatif des flux financiers concernés par le transfert au Groupe "SOS Séniors" :

EHPAD - compte de gestion 2021	1 172 759,00 €
Excédents affectés à l'investissement	320 138,86 €
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	153 199,42 €
Réserve de compensation des déficits	385 346,05 €
Réserve de compensation des charges d'amortissement	104 790,56 €
Report à nouveau excédentaire	297 027,91 €
Résultat de l'exercice	-211 073,80 €
Autres provisions réglementées	120 000,00 €
Provisions pour charges	3 330,00 €
ROSERAIE - compte de gestion 2021	141 865,23 €
Réserve de compensation des déficits	48 668,72 €
Résultat de l'exercice	93 196,51 €
TOTAL GENERAL	1 314 624,23 €

L'ensemble de ces crédits fera l'objet d'inscription budgétaire dans le cadre de la décision modificative n°2 présentée lors de cette même séance du conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'autoriser le transfert financier de l'ensemble des flux financiers au Groupe "SOS Séniors" soit au total 1 314 624,23 € et réparti comme suit :

EHPAD - compte de gestion 2021	1 172 759,00 €
Excédents affectés à l'investissement	320 138,86 €
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	153 199,42 €
Réserve de compensation des déficits	385 346,05 €
Réserve de compensation des charges d'amortissement	104 790,56 €
Report à nouveau excédentaire	297 027,91 €
Résultat de l'exercice	-211 073,80 €
Autres provisions réglementées	120 000,00 €
Provisions pour charges	3 330,00 €
ROSERAIE - compte de gestion 2021	141 865,23 €
Réserve de compensation des déficits	48 668,72 €
Résultat de l'exercice	93 196,51 €
TOTAL GENERAL	1 314 624,23 €

Adopté à majorité par 11 voix (dont 4 procurations) et 2 abstentions.

La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER